

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'arrêté de circulation du 23/04/2025 de la société INEO INFRA COM en vue de réaliser des travaux pose de réseaux secs entre le 25, rue du Stade et le site SFR chemin de la Lach ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

ARRETE

Article 1 : Toutes les dispositions prises dans le présent arrêté seront effectives selon les besoins et l'avancement des travaux de raccordement effectués par l'entreprise INEO INFRA COM et ses sous-traitants du **12/05/2025 au 13/06/2025** inclus.

Article 2 : L'entreprise INEO INFRA COM est autorisée à occuper le domaine public, à rétrécir la chaussée et à mettre en place une circulation alternée selon les besoins des travaux dans la rue du Stade entre le n°25 et la limite communale.

Article 3 : L'entreprise INEO INFRA COM est autorisée à barrer le chemin du fossé de la Lach entre le croisement avec la rue du Stade et le site SFR. Une pré-signalisation « Route barrée à x m » sera mise en place à l'extrémité Est du chemin.

Article 4 : L'entreprise INEO INFRA COM est chargée de la mise en place de la signalisation nécessaire à l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 5 : Tous les objets constituant un obstacle à la libre circulation, laissés en station ou déposés sur les places ou voies publiques et leurs dépendances ou sur la voie ouverte à la circulation du public devront être balisés et constamment éclairés depuis le coucher jusqu'au lever du soleil à la diligence et au frais du pétitionnaire.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- INEO INFRA COM
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rosheim
- Police pluricommunale
- Affichage

Fait à Bischoffsheim,
Le 24/04/2025

Le Maire,
Claude LUTZ



à refaction trottoir jusqu'à la bordure

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14023*01
---	---	--

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : **INEO INFRACOM** Représenté par : **Soner ANAR**
Adresse Numéro : **1** Extension : Nom de la voie : **RUE DE L'INDUSTRIE**
Code postal **67640** Localité : **FEGERSHEIM** Pays : **FRANCE**
Téléphone **03 88 59 03 56 - 06 84 49 34 25** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **soner.anar** @ **equans.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **FREE RESEAUX** Prénom :
Adresse Numéro : **16** Extension : Nom de la voie : **RUE DE LA VILLE L'EVEQUE**
Code postal **75008** Localité : **PARIS** Pays : **FRANCE**
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **abakalighazouani** @ **iliad-free.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue du Stade + lieu-dit "Lochmattenn"**
Code postal **67870** Localité : **BISCHOFFSHHEIM**
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début d'application **12/05/2025** Durée d'application (en jours calendaires) : **30**

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

